



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E173848

VALABLE JUSQU'AU

10/06/2027

ÉDITÉ LE

29/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 4 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMBLETEUSE

Siret : 832 526 255 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 159670976 A 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 159670976 A 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/06/2026

Raison sociale : THIBAUT LAMBLIN

Sigle : THIBAUT LAMBLIN PLOMBERIE CHAUFFAGE

14 RUE DU MACHICOULIS

62200 BOULOGNE-SUR-MER

Téléphone : 06 50 99 69 36

Fax :

Portable : 06 50 99 69 36

Site Internet :

E-mail : thibaut.lamblin@gmail.com

Responsabilité légale :

LAMBLIN THIBAUT CO-GÉRANT / LAMBLIN THIBAUT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	11/06/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/06/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	11/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.